



COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

13^{ème} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE
DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

DJIBLOHO, LE 17 FEVRIER 2017

COMMUNIQUE FINAL

La Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale s'est réunie en session ordinaire le 17 Février 2017 à DJIBLOHO (République de Guinée Equatoriale), sous la présidence de Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président en exercice de ladite Conférence.

Etaient présents :

- ✓ Son Excellence **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine ;
- ✓ Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo ;
- ✓ Son Excellence **Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad ;
- ✓ Son Excellence **Philémon YANG**, Premier Ministre, Représentant le Président de la République du Cameroun ;
- ✓ Son Excellence **Emmanuel ISSOZE NGONDET**, Premier Ministre, Représentant le Président de la République Gabonaise.

A également pris part, en qualité d'observateur, Monsieur **FRANCOIS LOUNCENY FALL**, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (ONUCA).

Monsieur **Pierre MOUSSA**, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Outre les membres du Conseil des Ministres de l'UEAC et du Comité Ministériel de l'UMAC, ont participé aux travaux :

- ✓ La Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC ;
- ✓ Le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- ✓ Le Président du Parlement Communautaire ;
- ✓ Le Représentant du Premier Président de la Cour de Justice de la CEMAC ;



- ✓ Le Vice-Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ;
- ✓ Le Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) ;
- ✓ Le Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).

Les Commissaires de la Commission de la CEMAC ainsi que les premiers responsables des Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la Communauté ont participé également aux travaux.

Cette 13^{ème} session ordinaire de la Conférence a été précédée par la 31^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC), les 14 et 15 Février 2017 et par la session ordinaire du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale le 16 Février 2017, à DJIBLOHO.

La cérémonie solennelle d'ouverture de la Conférence a été marquée tour à tour par le mot de bienvenue du maire de DJIBLOHO, par la communication du Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (ONUCA) et par l'allocution du Président de la Commission de la CEMAC et enfin par le discours de Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président en exercice de la CEMAC.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, il a été procédé à la décoration d'un échantillon de personnalités, de fonctionnaires de la Communauté et des Etats membres, ayant œuvré de manière significative pour l'intégration économique et sociale de la sous-région, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme des Réformes Institutionnelles (PRI) de la CEMAC, lancé en



2006 sous la Présidence Dédiee de Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale.

Au total, soixante-sept (67) personnalités et fonctionnaires de la Communauté et des Etats membres ont été élevés et nommés aux différents Dignités et Grades des Ordres de la CEMAC.

PASSANT à l'examen des points inscrits à son ordre du jour, la Conférence a pris connaissance des actions engagées par son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Parrain des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Afrique Centrale et l'Union Européenne, dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par ses Pairs. La Conférence a instruit le Président de la Commission de la CEMAC, en liaison avec le Président de la Commission de l'Union Africaine, de poursuivre lesdites négociations, sur la base des conclusions de la réunion du Comité Ministériel des Négociations de l'APE (COMINA) prévue à Douala le 3 mars 2017. Elle a encouragé les différentes parties prenantes à faire preuve davantage de solidarité dans le traitement de cette question et dans la recherche de solutions qui préservent les intérêts de tous les Etats membres.

En ce qui concerne l'état d'avancement du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), la Conférence s'est félicitée des mesures mises en œuvre dans le cadre des résolutions de la Conférence Extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC tenue à Yaoundé (CAMEROUN), le 23 Décembre 2016. Elle a pris acte du lancement effectif du PREF-CEMAC au travers notamment de la mise en place de ses organes appropriés.

La Conférence a adressé ses félicitations à Son excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Président Dédie au PREF-



CEMAC, pour sa diligence dans le traitement de ce dossier et la qualité de son engagement personnel.

La Conférence a invité tous les acteurs du PREF-CEMAC à redoubler d'efforts pour sa bonne mise en œuvre, aussi bien dans chaque pays que dans l'ensemble de la sous-région. En particulier, elle a insisté sur la nécessité d'appliquer avec hardiesse les mesures envisagées dans le cadre du PREF-CEMAC. Elle a rappelé que l'engagement et la détermination de chaque Etat, notamment en termes de rapatriement des recettes des sociétés multinationales exportatrices, sont le gage du succès attendu.

AU TITRE DES MESURES STRUCTURELLES, la Conférence a pris acte de l'adoption, par le Conseil des Ministres de l'UEAC, du plan opérationnel 2017-2021 du Programme Economique Régional (PER). Les mesures contenues dans le PER phase II, répondent aux mesures prescrites par le Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC tenu à Yaoundé (CAMEROUN), le 23 Décembre 2016.

La Conférence a félicité les Etats pour les efforts accomplis dans la réalisation des infrastructures d'intégration.

Au sujet des modalités de financement de ce Plan Opérationnel, la Conférence a décidé d'une stratégie de mobilisation de ressources qui se décline notamment en l'organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds, sous la conduite du Président Dédié au PREF-CEMAC, Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, qui est également parrain du PER 2017-2021.

Par ailleurs, la Conférence a pris acte de l'engagement de Leurs Excellences Ali BONGO ONDIMBA et OBIANG NGUEMA MBASOGO, respectivement Président de la République Gabonaise et Président de la République de Guinée Equatoriale, d'appliquer la libre circulation intégrale au bénéfice de tous les ressortissants de l'espace CEMAC munis d'une pièce d'identité



sécurisée (carte d'identité ou passeport biométrique). Une mission circulaire de la Commission de la CEMAC se rendra dans l'ensemble des pays à l'effet de s'assurer de la matérialisation la mise en œuvre de cette Haute décision.

ABORDANT les questions d'ordre institutionnel, la Conférence a adopté une décision portant sur le réaménagement du régime indemnitaire de cessation d'activités des Premiers Dirigeants des structures communautaires.

AU TITRE des mesures individuelles, la Conférence a décidé des nominations suivantes :

I. A la Cour de Justice Communautaire de la CEMAC :

1. M. KAMTCHUING, de nationalité camerounaise ;
2. M. N'DOUBA Zacharie, de nationalité centrafricaine ;
3. Mme ELENGA-NGAPORO Julienne, de nationalité congolaise ;
4. M. MOUISSI DIVOUNDZA Désiré, de nationalité gabonaise ;
5. M. Justo ASUMU MOKUY, de nationalité équato-guinéenne ;
6. M. AHMED BARTCHIRET, de nationalité tchadienne ;

II. A la Cour des Comptes Communautaire de la CEMAC :

1. M. EBENE Daniel, de nationalité camerounaise ;
2. M. FOUA NKODO Achille de nationalité camerounaise ;
3. Mme FANGA-MBOUROUNDA NAPALA Clémentine, de nationalité centrafricaine
4. M. MAVOUNGOU Romuald, de nationalité centrafricaine
5. M. Edouard TATY-MAKAYA, de nationalité congolaise ;
6. M. David OSSEKE, de nationalité congolaise ;
7. M. ANGO MBA Joseph, de nationalité gabonaise ;
8. M. LOYE Daniel, de nationalité gabonaise ;
9. M. ELA MANGUE Juan Carlos, de nationalité équato-guinéenne ;
10. M. MBA NDONG MBANG Desiderio, de nationalité équato-guinéenne ;



11. M. RAMADANE MOUSSA, de nationalité tchadienne ;
12. M. DJIMET ARABI, de nationalité tchadienne.

III. A la Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Monsieur Fortunato OFA MBO, au poste de Président.

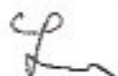
IV. A la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Monsieur Yvan Bacale EBE MOLINA, au poste de Directeur Général des Etudes, des Finances et des Relations Internationales.

Au regard des règles en vigueur au sein de la Communauté en ce qui concerne la rotation aux postes de responsabilité, la Conférence a décidé d'attribuer, à la fin du mandat de l'équipe actuelle, la Présidence de la Commission de la CEMAC à la République Gabonaise et la Vice-Présidence à la République du Tchad à compter du mois d'août 2017.

S'AGISSANT des questions monétaires et financières, la Conférence a suivi respectivement les communications du Gouverneur de la BEAC, du Secrétaire Général de la COBAC, du Président de la COSUMAF et du Secrétaire Permanent du GABAC.

Le Gouverneur a présenté la nature des mesures mises en œuvre par l'Institut d'Emission dans le cadre de la politique monétaire accommodante, en vue de faire face à la conjoncture économique peu favorable. Il a décrit la situation du système bancaire de la CEMAC ainsi que celle de la Banque pour l'exercice 2016. Au terme de cette présentation, la Conférence a réitéré la nécessité pour les Etats de rapatrier leurs avoirs extérieurs, de renforcer la discipline budgétaire et de promouvoir la diversification économique, afin de reconstituer les réserves de change.

Le Président de la COSUMAF a présenté la situation du Marché Financier régional caractérisée par une faiblesse consécutive à la coexistence de deux



marchés financiers au sein de la CEMAC. Pour juguler cette faiblesse, il a proposé la fusion des deux marchés et l'adoption par les Etats des mesures d'accompagnement, à l'instar de l'introduction en bourse d'un nombre fixe d'entreprises publiques.

Le Secrétaire Permanent du GABAC a fait état des difficultés rencontrées par son institution dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées. Celles-ci proviennent essentiellement de l'absence de moyens dont disposent les Agences Nationales d'Investigation Financière (ANIF).

AU TITRE des divers, la Conférence a pris acte des conclusions relatives à l'adoption :

- ✓ du Plan Stratégique 2015-2025 de la Commission Economique du Bétail, de la viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA);
- ✓ du Plan d'actions Opérationnel 2016-2020 pour la lutte coordonnée contre les faux médicaments et les circuits illicites des médicaments en zone CEMAC.

Par ailleurs, les Chefs d'Etat ont pris connaissance de l'état d'avancement de l'exécution des mesures décidées en faveur de la République Centrafricaine, conformément aux décisions prises lors de leur Sommet Extraordinaire du 30 juillet 2016 à Malabo.

Après avoir exprimé toute sa gratitude à l'endroit de la République de Guinée Equatoriale pour avoir abrité la Commission de la CEMAC pendant sa période d'errance, la Conférence a décidé du retour de cette structure à son siège à Bangui.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leurs plus vives félicitations à Monsieur **MOUSSA FAKI** pour sa brillante élection aux fonctions de Président de la Commission de l'Union Africaine et à Monsieur **ABBAS MAHAMAT TOLLI**, nouveau Gouverneur de la Banque des



Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Ils ont également félicité l'équipe nationale de football du Cameroun pour son éclatante prestation à la Coupe de football CAN Gabon 2017, ainsi qu'à la République Gabonaise, pour l'organisation réussie de ce grand événement sportif.

Ils ont exprimé leurs sincères remerciements à leur Frère, Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale, pour ses actions multiformes en sa qualité de Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat. Ils ont aussi manifesté leur reconnaissance au Gouvernement et au Peuple de Guinée Equatoriale, pour leur accueil hautement chaleureux et fraternel et pour les délicates attentions dont chacun d'eux a été l'objet en terre de Guinée Equatoriale.

La Présidence de la Communauté sera assurée, pour compter de ce jour, par Son Excellence Idriss **DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad, à qui la Conférence souhaite d'emblée pleins succès à la tête de la Communauté et l'assure de son entière disponibilité. A cet effet, une passation des charges a été effectuée avec Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale.

La quatorzième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se tiendra à N'Djamena, République du Tchad.

Les travaux de la treizième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale. /-

Fait à DJIBLOHO, le 17 Février 2017

Pour la Conférence des Chefs d'Etat,

Le Président en exercice,



OBIANG NGUEMA MBASOGO